

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 18 MAI 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 mai 2016 sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire en exercice.

Présents : DEZARNAUD S - ALLIGIER J.C. - BOUVERET M – BRUCHON D - FINAND F - ARGOUD Y – BALLESTA P – DENOLLY M - LAMBERT C - OKOUMOUCHIAN G – PINGET M.C (procuration de ANTUNES N) – POIPY L - ROUX G

Absents (excusés) : ANTUNES N – COZ L

### **POINT N°1 : INTERVENTION DE MME MARGUERITE CHEVALIER POUR L'OUTIL EN MAIN**

♦ Mme Marguerite CHEVALIER présente l'association « L'outil en main ». Cette association rayonne sur toute la France et est présente près de chez nous dans le Pays Viennois et Roussillonnais. Elle met en relation des enfants entre 9 et 15 ans avec des bénévoles professionnels qui initient les jeunes à leur activité tout au long d'une année, voire jusqu'à 2 ans. Les enfants changent régulièrement d'atelier et peuvent ainsi découvrir différents métiers. Cette association peut ainsi faciliter leur orientation professionnelle future, et susciter quelques vocations.

### **POINT N°2 : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE BIEVRE LIERS VALLOIRE (SIAHBLV)**

♦ 13 communes iséroises du bassin versant de Bièvre-Liers-Valloire avaient rejoint le syndicat en 2013. 2 d'entre elles, Moissieu sur Dolon et Primarette n'avaient pas souhaité adhérer à cette époque et demandent maintenant leur intégration au SIAHBLV. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de Moissieu sur Dolon et Primarette au SIAHBLV.

### **POINT N°3 : URBANISME**

#### **3.1 : Déclarations préalables**

♦ M. LETY Damien : Installation d'une piscine

Situation : 636, rue du loup

L'eau de la piscine devra être traitée sur la parcelle et le demandeur devra sécuriser le bassin.

♦ M. PETIT Georges : ouverture d'une fenêtre

Situation : 1316, route de Vienne

Avis favorable – la fenêtre devra être plus haute que large.

### **3.2 : Permis de construire**

- ♦ Mme PICHON Juliette : réaménagement d'un bâtiment existant en logement  
Situation : 2159, route de Vienne

La sortie devra se faire sur le chemin départemental et n'est pas envisageable sur le chemin rural non adapté pour la circulation des véhicules motorisés. Le bâtiment devrait comporter une toiture à deux pans. Les écoulements des eaux pluviales sont à traiter sur la parcelle.

## **POINT N°4 : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **4.1 : Projet de panneaux photovoltaïques au local technique**

- ♦ M. POIPY et Mme PINGET ont reçu 2 entreprises pour l'instant. Reste à vérifier la compatibilité du projet avec le tarif jaune de la cantine qui pourrait éventuellement être alimentée en électricité par ces panneaux photovoltaïques.

### **4.2 : Ambrosie**

- ♦ Un courrier sera adressé aux agriculteurs pour leur rappeler la nécessité d'éliminer l'ambrosie avant sa floraison quand c'est possible.

### **4.3 : Problème du désherbage**

- ♦ Un revêtement a été mis en place à l'espace St Germain à Vienne pour les allées. Ce matériau a un rendu intéressant et pourrait éventuellement être utilisé pour le cheminement piétonnier entre le parking du croton et la salle des fêtes. Il semble très compact et éviterait la pousse de mauvaises herbes.

### **4.4 : Fleurissement**

- ♦ Deux jardinières ont été achetées pour compléter le fleurissement du bourg de Tourdan qui méritait d'être étoffé. De petites modifications ont été faites pour améliorer le rendu du fleurissement pour le puits et le lavoir.

## **POINT N°5 : LOGEMENTS SOCIAUX**

- ♦ Des radiateurs plus performants et des meubles sous évier seront commandés pour remplacer le matériel vétuste dans certains logements rue du Billier.

## **POINT N°6 : CULTURE - PATRIMOINE**

### **6.1 : Chantier Concordia**

- ♦ Aucun jeune de la commune ne s'est présenté pour intégrer le chantier prévu cet été.

### **6.2 : Toiture du logement impasse de l'église Notre Dame**

- ♦ Il sera rappelé à l'architecte qu'un locataire est présent dans les lieux.
- ♦ Une demande de subvention sera transmise au Département.
- ♦ Une consultation des entreprises a été lancée avec une réponse demandée avant le 15 juin.

### **6.3 : Mur de la rue du Billier**

- ♦ La canalisation obstruée pendant les travaux a été débouchée.

### **6.4 : Aménagement des bâtiments communaux bourg de Tourdan**

- ♦ Il sera peut-être possible d'obtenir une aide financière pour la gestion énergétique des projets.

### **6.5 : Eglise de Revel**

- ♦ Le Département a donné son accord pour que la commune réalise les travaux d'aménagement intérieur de l'église sans attendre la réponse concernant la demande de subvention.

### **6.6 : Journées du patrimoine en septembre**

- ♦ Il est envisagé d'ouvrir l'église Notre Dame au public le samedi en visite libre, et d'organiser une visite guidée le dimanche après-midi.

## **POINT N°7 : EDUCATION**

### **7.1 : Nouvelles activités périscolaires**

- ♦ La réalisation d'un pot à crayons géant est en cours. Une inauguration de cette œuvre réalisée par les enfants est prévue le 1<sup>er</sup> juillet.
- ♦ Les musiciens du Louvre interviennent cette semaine dans le cadre de l'activité mise en place avec AIDA.
- ♦ Idée pour la prochaine année scolaire : jeux anciens
- ♦ Le club hippique de Taravas doit faire une initiation avec des poneys au cours de la dernière session des NAP.

### **7.2 : Commission des écoles**

- ♦ La commission des écoles se réunira le 15 juin pour faire le bilan du regroupement pédagogique de l'année scolaire 2014/2015.

## **POINT N°8 : ELECTRICITE**

### **8.1 : Eclairage public**

- ♦ L'entreprise SERPOLLET intervient actuellement pour changer des lampes suivant le programme prévu au budget.
- ♦ Dans le cadre du transfert de compétence en matière d'éclairage public, le SEDI a confié à une entreprise la gestion du remplacement des ampoules et des éventuelles réparations. Le SEDI a mis en place un logiciel permettant de signaler les lampes qui ne fonctionnent plus pour planifier les interventions. Trois représentants de la commune ont suivi une formation à l'utilisation de ce logiciel.

### **8.2 : Feux tricolores de l'Embranchement**

- ♦ Le mât du chemin des Rivoires a du être changé.

## **POINT N°9 : BATIMENTS**

### **9.1 : Agence postale**

- ♦ Le mobilier de l'agence postale doit être livré le 2 juin.

## **POINT N°10 : STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

### **10.1 : commission petite enfance du 2 mai 2016**

♦ Le comité de pilotage du lieu d'accueil enfants (LAEP) et le comité de pilotage du relais d'assistantes maternelles se sont réunis le 2 mai, en présence de Mme MAZURELLE qui représentait la CAF. Après une présentation des objectifs, il a surtout été souligné la qualité de l'accueil dans ces deux structures et le professionnalisme des intervenants.

### **10.2 : Conseil communautaire du 25 avril 2016**

#### **Points abordés**

- ♦ Finances
  - Création d'une autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour la maison de santé
- ♦ Activités économiques
  - Régularisation foncière sur le secteur de la ZA de Champlard
  - ZA des blâches – vente à l'entreprise DUARIG – lot 6 – modification des clauses résolutoires et suspensives
  - Opération chèques cadeaux commerçants
- ♦ Habitat - logements
  - subvention FART
- ♦ Petite enfance – enfance - jeunesse
  - charte petite enfance – enfance - jeunesse
- ♦ Culture
  - Appel à projets 2016
- ♦ Enseignement musical
  - école de musique – tarifs stage été
- ♦ Equipements sportifs
  - piscine intercommunale – marché de surveillance des baignades
- ♦ Voirie
  - programme de voirie 2016
- ♦ Services publics
  - Extension du crématorium – validation de l'APD
- ♦ Administration générale
  - dématérialisation des conseils communautaires
  - cadrage des opérations sous mandat
  - mise à jour du règlement intérieur pour les MAPA
- ♦ Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre des délégations du conseil communautaire

Le Maire  
Sylvie DEZARNAUD